EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE SYNDICAT DES EAUX DE BRAZEY EN **PLAINE** N°5-2023

Séance du 12 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le 6 avril, à 18 h 30, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée le 30 mars 2023, s'est réunie, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président Lionel HOUEE. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, l'Assemblée a de nouveau été régulièrement convoquée le 6 avril 2023 et s'est réunie le 12 avril 2023 sous la présidence de Lionel HOUEE. Elle a ainsi pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
11	4	8	
		Pour:	8
		Contre :	0
		Abstentions :	0

Etaient présents :

Lionel HOUEE, Jocelyne BEAUNEE, Joris BARBE, J-Frédéric NICOLAS

Procuration(s):

Martine FRANCOIS à Lionel HOUEE, Nathalie BEAUX à Jocelyne BEAUNEE, Nadine PEPIN à Joris BARBE, Jennifer MEILLER à J-Frédéric NICOLAS

Etai(en)t absent(s):

Etai(en)t excusé(s):

Frédéric FEVRE, Fanny BOUVERET, Sébastien BERNA

06 avril 2023

Date de la convocation

Date d'affichage 12 avril 2023

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Joris BARBE

12 avril 2023 et publication du 12 avril 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de son Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

56 948,49

- un excédent reporté de :

117 593,59 174 542.08

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

- un excédent d'investissement de : - un déficit des restes à réaliser de : 133 458,51 0,00

Soit un excédent de financement de :

133 458,51

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT

174 542,08

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

174 542,08

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

133 458,51

RECU A LA SOUS-PRÉFECTURE 1 7 AVR. 2023 DE BEAUNE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Brazev-en-Plaine

Le Président, Lionel Houée